



10 BIS BOULEVARD DE STALINGRAD 44000 NANTES
Permanences au local:

TEL 40 29 36 50

Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 9h-12h30, 13h-18h30
Vendredi: 9h-12h30, 13h-18h30

BULLETIN DE LA SECTION DU PAYS NANTAIS N° 8 NOVEMBRE 1980

EDITORIAL

NE NOUS LAISSONS PAS ANESTHESIER!

Depuis plusieurs années déjà, la publicité nous explique comment faire pour protéger l'environnement. Lavez votre linge avec la lessive MACHA, et votre petit coin de nature restera intact; utilisez le déodorant MACHIN, et la couche d'ozone sera protégée. Le simple fait de consommer un produit suffit à protéger l'environnement. MAGIQUE!

En réalité, ce type de discours n'a-t-il pas surtout pour effet d'annihiler notre capacité à réagir en nous donnant bonne conscience?

Certes, consommer des produits qui rejettent moins de phosphates ou moins de CFC dans l'environnement est une bonne chose, mais est-ce suffisant? Les problèmes demeurent.

Quand les publicitaires, les industriels, les hommes politiques, inscrivent dans leurs préoccupations la défense de l'environnement, on peut avoir l'impression que globalement les choses s'améliorent. Pourtant, les faits montrent que le tableau n'est pas aussi rose. La vie au sein d'une association comme la SEPNE apporte chaque jour la confirmation qu'il faut réagir.

Les derniers mois nous ont fourni en Loire-Atlantique des exemples:

- des plans d'occupation des sols bafoués.

- de nouveaux projets de ports de plaisance sur le littoral du département, déjà urbanisé à 80%

- des zones humides encore menacées par les projets du port autonome.

- la canalisation et le creusement du chenal dans l'estuaire, accentuant encore les

- la qualité de l'eau de plus en plus dégradée, nitrates, pesticides.

- un projet d'extraction de sable dans les tourbières de Mazerolles.

De surcroît, certains élus, pleins de bonnes intentions, prennent des initiatives de "mise en valeur" de milieux naturels. Mais, faute d'être bien conseillés leur projet va à l'encontre du but recherché. Le Nouvel étang de Beaulieu, à Couëron, est l'illustration malheureuse de ce type d'aménagement.

Réagir, mais comment?

Depuis plus d'un an, une nouvelle équipe a repris la barre de la SEPNE Nantaise. Faut-il considérer pour autant que celle-ci pilotera le navire éternellement? Tôt ou tard, il faudra procéder à un changement de quart. De plus, dans l'état actuel des choses, l'équipage a besoin de s'étoffer.

Par des sorties régulières, de réunions mensuelles à thème, nous avons essayé de sensibiliser les adhérents et le public à certains problèmes d'environnement. Mais on ne peut se contenter de dresser des constats. Aujourd'hui, il faut constituer des dossiers, les suivre à travers les méandres d'une administration sinieuse et complexe. Beaucoup de sujets mériteraient qu'un petit groupe de personnes s'y intéresse en particulier car il est bien difficile d'être à la fois polyvalent et performant.

Si les aspects trop techniques vous rebutent, d'autres actions sont envisageables: participation au fonctionnement administratif de la section nantaise (secrétariat, trésorerie, documentation), relations avec la presse, sensibilisation du public (stands, exposition, audio-visuel), élaboration du bulletin de liaison, etc.

L'incompétence, ça se soigne!
Pour exercer une vigilance efficace, constituer un dossier, le défendre, argumenter, il faut avoir des connaissances. Mais celles-ci s'acquièrent pour beaucoup sur le tas, au contact des réalités et des autres, en travail de petits groupes. Cependant, l'acquisition "spontanée" de compétences ne dispense pas d'une formation plus organisée. Aussi nous réfléchissons à la mise en place d'une information juridique et naturaliste.

Vous adhérez à la SEPNB et vous souhaitez donner plus de consistance à votre engagement. Agissez au niveau que vous permettent vos disponibilités. Toute contribution sera très appréciée, votre simple participation à une réunion mensuelle sera pour nous la preuve de votre intérêt, et un encouragement.

A bientôt parmi nous.

Jean Pierre GOURET
Délégué local, section Nantaise

ACTIVITES DE FIN D'ANNEE

- Dimanche 17 Novembre

Sortie sur le thème "les champignons des dunes". Cette journée mycologique sera animée par Gilles Mabon, qui nous entrainera le matin dans la forêt dunaise d'Escoublac, l'après-midi dans les dunes de la Turballe. N'oubliez ni votre pique-nique, ni des chaussures adéquates. Rendez-vous à 9 Heures 15 devant la manufacture des tabacs. Sortie gratuite pour les membres de la SEPNB, 10 francs de participation sont demandés aux personnes extérieures à l'association (sauf étudiant).

- Week-end du 23-24 Novembre

Journées de l'arbre, portes ouvertes à la maison de la nature SEPNB de Bois-Joubert. Le samedi, réhabilitation d'un bosquet (des travaux pratiques, en quelque sorte!). Le dimanche, production de cidre artisanal du verger de Bois-Joubert. L'occasion de découvrir ou redécouvrir la maison de la nature de la SEPNB!

Pour des raisons d'organisation pratique, les personnes intéressées (pour un des deux jours, ou les deux), sont priées de se faire connaître en téléphonant ou en écrivant à Denis au local, avant le lundi 18 Novembre.

- Vendredi 6 Décembre

Rendez-vous à 20 Heures 30 à la Manu pour notre réunion-conférence mensuelle, sur le thème des marais de Goulaine.

- Dimanche 8 Décembre

Jean Pierre GOURET nous ayant mis l'eau à la bouche par son exposé d vendredi soir, une sortie de terrain dans les marais de Goulaine nous permettra d'éponger notre soif de connaissance, nous essayerons d'y observer des passereaux et des rapaces des marais. Rendez-vous à 13 Heures 30 devant la manufacture des tabacs, ou à 14 Heures au Pont de Louen.

- retenez déjà sur votre agenda

Les dates des réunions mensuelle pour début 1992, les vendredis 10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin, 3 juillet; 20 Heures 30.

L'éditorial vous à convaincu, vous êtes décidé à vous investir pour la SEPNB, bravo! Alors voici pour les personnes intéressées, les dates des réunions de bureau, le vendredi également, mais à 19 Heures, les 22 novembre, 20 décembre, 24 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril, 22 mai, 19 juin

Dans le cadre d'une formation au droit de l'environnement, dont nous sommes nombreux à ressentir le besoin, et dans le prolongement de la conférence du 8 novembre, nous vous proposons de faire une commande groupée du "Guide de la protection des espaces naturels et urbains", édité par la Documentation Française. Envoyez si vous souhaitez acquérir ce livre, un chèque de 110 francs, à l'ordre de la SEPNB, à Denis, au local, avant le 30 Novembre.